

## VENDREDI 2 DECEMBRE 2011

Absents excusés :

Thierry Hamon, Sébastien Calo, Dominique.

Vendredi 9 décembre débriefing

Tableau des chiffres

Liste invités

Préparatifs buffet

### CHEVAL

Achat abri prairie de 5x5.

Balayeuse pas concluant. Jacky idée derrière tondeuse plus judicieux. A fabriquer.

### 1. MEDIATHEQUE

- Spectacle de marionnettes, enfants au sol sur tapis amené par artiste.

2 E par enfant, 17h calèche, père Noël. Jacky donner possibilité de faire photos avec enfants. Et mettre sur site. Goûter à préparer. Questionnaire à diffuser après 10.12. sur le site et donner possibilité de réponse.

Conf. sur Indochine. Intéressant. Interventions de qualité.

Premiers secours à renouveler en janvier à caler avec Frédéric pour une date .

### 2. COMMISSION BULLETIN

8.12.11 à 18h à la mairie photos de première page, et intérieur.

### 3. COMMISSION SALLE

Décision pas de crochets installés, uniquement de la pâte à fixe tables neuves uniquement sauf celles de la cantine. Demande à Mickaël de mettre en place boîte pour prise lave vaisselle comme four et fermeture coup de poing.

A voir évacuation des eaux usées de la plonge et du lave vaisselle en puits perdu à raccorder avec l'atelier ?

### 4. PERSONNEL

*Objet : PRIME DE FIN D ANNEE 2011*

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser les primes de fin d'année comme suit :

| NOM GRADE                | MONTANT BRUT 2011 |
|--------------------------|-------------------|
| LELIEVRE NORBERT         |                   |
| AGENT TECHNIQUE QUALIFIE | 780.00            |
| SOULAIN CATHERINE        |                   |
| ADJOINT ADMINISTRATIF    | 780.00            |
| LUMEAU VALERIE           |                   |
| ADJOINT ADMINISTRATIF    | 235.00            |
| RADIN SERGE              |                   |
| AGENT D'ENTRETIEN        | 580.00            |
| COUE JACQUELINE          |                   |
| AGENT D'ENTRETIEN        | 580.00            |
| DUPUIS AURORE            |                   |
| AGENT DU PATRIMOINE      | 780.00            |

- Organisation 2012

Profil de poste, appel à candidatures pour remplacer Aurore déposé chez Laurence et Jeannot Maubec et au centre équestre de La Gacilly.

### 5. ECLAIRAGE PUBLIC Rue de l'Ecole trou noir chez Mr et Mme Valentin

Jean Paul donne lecture du courrier pour demande d'éclairage, étude à réaliser de l'école à la rue de l'étang.

Départ de Françoise et Jacky

## 6. ASSOCIATIONS Subventions

**Débat lancé quelles relations entre la mairie et les associations ? Bonnes relations. Systématiquement garder chapiteau pour les associations. 2 associations en difficulté. Cyclo club voir avec Eric Noblet pour relancer. Bobine doit arrêter, Béatrice animatrice plus disponible avec son travail.**

**Lors de réunion un retour sur la procédure à respecter lors de l'utilisation de la salle a été fait.**

**Chasseurs faire le point sur les chemins.**

**Objet : Subventions 2011**

Sur proposition de monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes, pour l'année 2011 :

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Section ACPG              | 183 euros |
| Société de chasse         | 183 euros |
| Bibliothèque              | 183 euros |
| Les Amis de La Moraie     | 183 euros |
| USCG Football             | 900 euros |
| Rando club de l'Aff (VTT) | 183 euros |

1 personne pour verser subvention à comité animation

## 7. INTEGRATION DES TRAVAUX EN REGIE

**Objet : Affectation des travaux en régie – Exercice 2011.**

Le Conseil Municipal, sur proposition de monsieur Le maire et après en avoir délibéré, procède à l'affectation des travaux réalisés en régie et transférés en section d'investissement à l'article 2313025 Travaux en régie pour l'aménagement du chemin de l'étang ainsi que la route de la Noë Pilet.

Le montant total des travaux en régie s'élevant à la somme de **16 716.95 E**, est à affecter de la façon suivante :

|             |                            |
|-------------|----------------------------|
| Art 2313025 | Total : <b>16 716.95 E</b> |
|-------------|----------------------------|

## 8. DEMANDE D ACHAT DE TERRAIN COMMUNAL

Lecture courrier

Plan scanné

**Voir avec André demain matin arbres coupés. Vente à unanimité sauf 1 abstention.**

## 9. CARTE COMMUNALE

- **Approbation suite à enquête publique**

**Lecture du rapport de l'enquêteur**

**Objet : Révision de la carte communale. Approbation.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles la carte communale a été révisée, à quelle étape elle se situe, et présente le dossier.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de monsieur le Maire,

VU la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 124-2, R 124-6 et L 442-2 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 08/04/11 décidant de la révision d'une carte communale ;

VU les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

Vu l'arrêté municipal du 29.09.11 soumettant la révision de la Carte communale à enquête publique,

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que les résultats de l'enquête publique ne justifient aucun ajustement par rapport au dossier présenté à l'Enquête Publique,

Après en avoir délibéré

Décide d'approuver la modification de la Carte Communale.

Monsieur le Maire précise en outre que :

La présente délibération deviendra exécutoire :

Après accord de Monsieur le Préfet,

Après l'accomplissement des mesures de publicité décrites ci-dessous.

La présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 124 du Code de l'Urbanisme :  
D'un affichage en mairie durant un mois,  
D'une insertion dans un journal diffusé dans le département,  
Conformément aux articles R 124 du Code de l'Urbanisme, la Carte Communale, devenue exécutoire, sera tenue à la disposition du public en mairie, à la Préfecture et à la Direction de l'Équipement aux jours et heures d'ouverture au public.

## **10. CYCLO CROSS QUELNEUC**

### **Proposition table à vendre**

Le repas se déroule aux Charmettes, le dimanche midi. Le prix est de 400 € pour une table de 8 avec des entrées pour les deux jours en plus (une 10aine sachant que chacune est valable pour deux personnes). Pour le paiement vous pouvez verser une subvention du montant du nombre de tables réservées à l'association organisatrice. Personnes intéressées se manifestent si plus de 8 tirage au sort.

André

Jean

Jeannine

## **11. FEMODEC CONVENTION MULTI SERVICES**

**Renouvellement convention piégeage ragondins pour 3 ans. Participation annuelle est de 75.52 E.**

### **Objet : Convention multi services, Femodec**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier de la FEMODEC, proposant la signature du renouvellement de la convention pour pérenniser le service apporté aux communes, dans le programme de limitation des populations de ragondins par exemple.

- Après délibération, le Conseil Municipal :
- accepte de signer la convention multi-services avec la FEMODEC.
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes au dossier.

## **12. POSE GRATUITE AFFICHEUR DE VITESSES PAR DDTM**

**Dates 20 janvier au 3 février 2012, emplacements à choisir.**

**Ecole, devant médiathèque, devant chez Pierrick.**

## **13. TOUR DE TABLE DES RESPONSABILITES DES ELUS**

**JMarc : Plan des illuminations mise en place de lundi 5 au 9. Nacelle jeudi matin.**

**Transmorbihannaise année 2013 étape à La Chapelle départ des Fougerêts jeudi vend et sam**

**Glénac et samedi après midi à La Chapelle 100 cavaliers et 10 attelages. Salle à dispo, vestiaires, chapiteau. Dimanche matin rando sur La Chapelle.**

**Jeannine Demande d'automobilistes de sécuriser le carrefour d'entrée de la commune en venant de Sixt sur Aff : Courrier à envoyer au conseil général carrefour dangereux plusieurs accidents, pour demander si action prévue ?**

## **14. QUESTIONS DIVERSES**

**Demande de Mme Buet (locataire sur lotissement du moulin) d'acheter un terrain de 500 à 600m2.**

**Proposition du terrain de Mr Friguel Yannick.**

**Semaine du 5 au 9 décembre Mlle Morgane Danet de Carentoir en stage par CLPS de Redon**

**Voirie : La Boussardaie devis Pierre 4897.50 E. A réaliser en début janvier.**

**Voir avec J Prier pour nettoyer en bas du virage saules.**

**Copieur ID+ racheté par Générale de Bureautique nouveau contrat à signer**

**Assainissement 5/12 à Carentoir journée d'information sur le traitement du phosphore en station d'épuration.**

**Pompage réalisé ce mercredi.**

**Participation concours 0 Phyto de la région.**

**Acceptation indemnité sinistre bris vitre et retro clio 170.63 E et**

**Objet : Bris de vitre et rétro, voiture. Acceptation des indemnités d'assurance.**

**Mr le Maire expose au Conseil Municipal que suite à l'accident intervenu entre la clio de la commune et un tiers, il y a lieu d'accepter le chèque d'indemnités de GROUPAMA d'un montant de 170.63 Euros correspondant au**

montant de l'intervention sur la clio. Il convient également d'accepter le chèque de 244.79 E indemnisant les travaux réalisés sur la voiture du tiers.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter ces indemnités et ajoute que celles ci seront utilisées pour régler les factures correspondantes.

**Objet : Budget communal, DM n°3.**

Mr le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de procéder à des virements de crédits pour le règlement des dégrèvements jeunes agriculteurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements suivants :

| Article/Chap. | Désignation               | F/I | S |         |
|---------------|---------------------------|-----|---|---------|
| 6288/011      | Autres serv ext F         | D   |   | - 187 E |
| 7391171/014   | Atténuation de produits F | D   |   | 5 E     |
| 678/013       | Charges exceptionnelles F | D   |   | 182 E   |